

Arrêté du 8 juillet 2011 portant désignation des membres du jury chargé de procéder à l'examen d'aptitude à la profession d'administrateur judiciaire
NOR : JUSC1112592A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu le titre Ier du livre VIII du code de commerce, notamment ses articles L. 811-5, R. 811-19 et R. 811-20 ;
Vu l'avis du Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires du 19 avril 2011 ;*

ARRÊTE

Article 1

Le jury chargé de procéder à l'examen d'aptitude à la profession d'administrateur judiciaire est composé ainsi qu'il suit :

Président titulaire : M. PICQUE (Gérard), conseiller à la cour d'appel de Paris,

Président suppléant : M. MARON (Albert), président de chambre à la cour d'appel de Versailles,

Membres titulaires :

-Mme BELAVAL (Marie-Laure), première vice-présidente au tribunal de grande instance d'Evry,

-M. KLOTZ (Jean-Philippe), juge au tribunal de commerce de Paris,

-M. LIENHARD (Alain), personne qualifiée en matière économique et sociale,

-Mme TULIER (Florence), administrateur judiciaire,

-M. MULHAUPT (Pierre), administrateur judiciaire,

Membres suppléants :

-Mme VALAY-BRIERE (Sophie), vice-présidente au tribunal de grande instance de Béthune,

-M. LELIEVRE (Yves), président du tribunal de commerce de Nanterre,

-Mme BONNEAU (Marie-France), personne qualifiée en matière économique et sociale,

-M. AVEZOU (Jean-Christophe), administrateur judiciaire,

-M. DOLLEY (Armel), administrateur judiciaire.

Article 2

Le jury chargé des épreuves d'admissibilité à caractère théorique de l'examen d'aptitude à la profession d'administrateur judiciaire prévues au V de l'article 108 du décret du 10 juin 2004 susvisé est composé ainsi qu'il suit :

Président titulaire : M. PICQUE (Gérard), conseiller à la cour d'appel de Paris,

Président suppléant : M. MARON (Albert), président de chambre à la cour d'appel de Versailles,

Membres titulaires :

- Mme BELAVAL (Marie-Laure), première vice-présidente au tribunal de grande instance d'Evry,

- M. BOISSELIER (Patrick), professeur en sciences de gestion

- Mme MAIRESSE (Marie-Pierre), professeur en sciences de gestion,

- Mme TULIER (Florence), administrateur judiciaire,

- M. MULHAUPT (Pierre), administrateur judiciaire,

Membres suppléants :

- Mme VALAY-BRIERE (Sophie), vice-présidente au tribunal de grande instance de Béthune,

- M. ZIMNOVITCH (Henri), professeur en sciences de gestion,
- M. MBIANGA (Jean-Gilles), maître de conférences en sciences de gestion,
- M. AVEZOU (Jean-Christophe), administrateur judiciaire,
- M. DOLLEY (Armel), administrateur judiciaire,

Article 3

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait le 8 juillet 2011

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice
et des libertés,
et par délégation :
Le directeur des affaires civiles et du sceau

Laurent VALLEE